



BREF

ILE-DE-FRANCE

Bulletin trimestriel d'informations sur le marché du travail

Au quatrième trimestre 2008, tous les indicateurs relatifs à l'emploi et au marché du travail ont connu des évolutions négatives en Ile-de-France.

La région a, ainsi, commencé à ressentir les effets de la crise internationale, même si l'impact négatif de cette dernière semble y avoir été moins important que dans les autres régions françaises.

Avec une augmentation de + 0,4 point en trois mois, le taux de chômage régional a connu sa plus forte hausse depuis fin 2003.

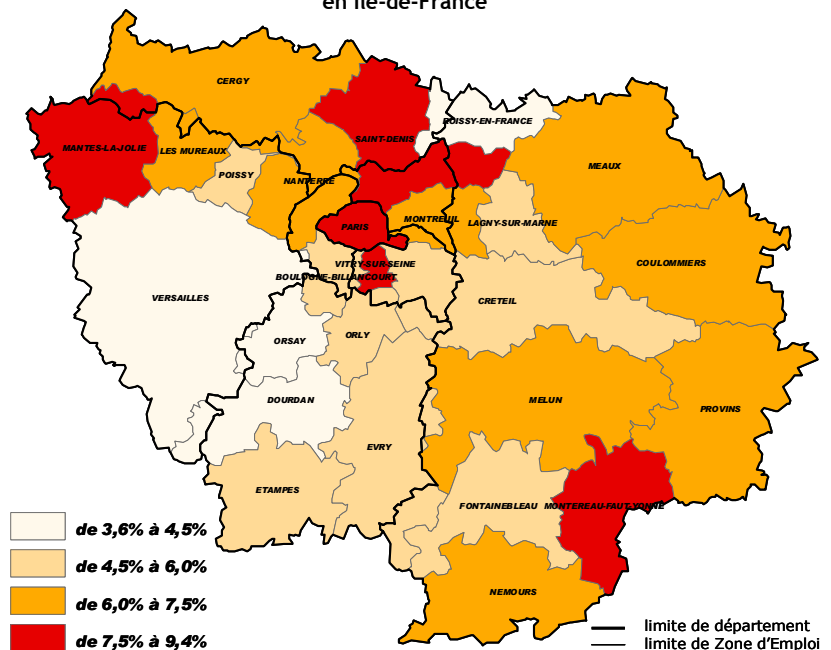
Le nombre de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi a nettement progressé dans les quatre départements de la grande couronne, de même que dans les Hauts-de-Seine. Les jeunes ont été les premiers touchés par cette détérioration du marché du travail.

La légère diminution du nombre d'emplois salariés au 4^{ème} trimestre 2008, par rapport au trimestre précédent, s'explique en bonne partie par la chute du recours aux missions d'intérim, notamment dans l'industrie automobile, la métallurgie, la construction et les transports.

Mais, plus généralement, l'emploi salarié a poursuivi sa baisse dans l'industrie et le secteur de la construction a connu la première diminution trimestrielle de ses effectifs depuis 2004. La dynamique de création d'emplois semble avoir été également stoppée dans la plupart des activités du secteur tertiaire.

La baisse sensible des flux d'offres d'emploi enregistrées à Pôle emploi, conjuguée à une légère hausse des flux d'inscription, a entraîné une forte diminution du taux régional de tension sur le marché du travail, notamment dans les métiers du BTP.

Taux de chômage localisés par zone d'emploi au 4^e trimestre 2008 en Ile-de-France



Source : INSEE

LES CHIFFRES DE DECEMBRE 2008 EN ILE-DE-FRANCE

Demandeurs d'emploi CVS en fin de trimestre (cat.A) : 409 380

Evolution sur 1 trimestre (CVS) : + 1,8 %

Evolution sur 1 an : + 3,7 %

Demandeurs d'emploi CVS en fin de trimestre (cat.ABC) : 582 860

Evolution sur 1 trimestre (CVS) : + 1,2 %

Evolution sur 1 an : + 1,1 %

Taux de chômage localisé au 4^{ème} trimestre 2008 :

Ile-de-France : 6,8 %

France : 7,8 %

Emploi salarié Pôle emploi CVS en fin de trimestre : 4 151 200

Evolution sur 1 trimestre (CVS) : - 0,1 %

Evolution sur 1 an : + 0,3 %

SOMMAIRE

Les évolutions récentes du marché du travail	pages 2-3
Les évolutions de l'emploi au 4 ^e trimestre 2008	page 4
L'activité intérimaire au 4 ^e trimestre 2008	page 5
Les tensions sur le marché du travail au 4 ^e trimestre 2008	page 6
Les tensions dans l'hôtellerie/café/restauration	page 7
De nouvelles catégories de demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en 2009	page 8

▲ Remontée du taux de chômage régional au 4e trimestre

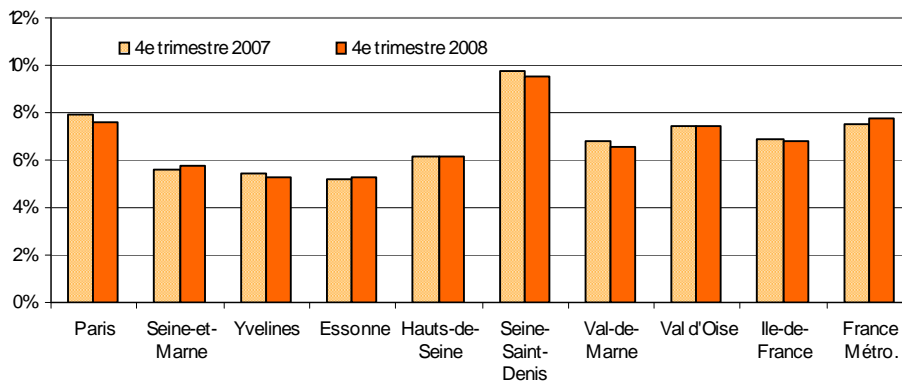
Au cours du quatrième trimestre 2008, le taux de chômage francilien provisoire s'est élevé à 6,8 % de la population active, selon les estimations de l'INSEE. En France métropolitaine, il est supérieur d'un point, à 7,8 %.

Une hausse aussi forte du taux de chômage (+0,4 point en trois mois) ne s'était pas produite dans la région depuis le dernier trimestre 2003. Tous les départements franciliens sont affectés par ce retournement de tendance. Cette hausse mensuelle reste néanmoins plus faible que celle observée en France métropolitaine (+0,6 point en un trimestre).

En un an, le taux de chômage francilien est encore en repli (-0,1 point). Mais ce repli est le plus faible constaté depuis trois ans. De plus, l'évolution annuelle est maintenant défavorable dans quelques départements (Seine-et-Marne : +0,2 point, Essonne +0,1 point). Dans les Hauts-de-Seine et le Val-d'Oise, le taux de chômage est stable. Dans les autres départements franciliens, il a continué à diminuer, notamment à Paris et en Seine-Saint-Denis (-0,3 point).

Les contrastes sont forts en Ile-de-France. Ainsi, les Yvelines et l'Essonne ont un taux de chômage parmi les plus bas de France et sont seulement devancés par deux départements très ruraux (Aveyron et Lozère). En revanche, la Seine-Saint-Denis fait partie des départements où ce taux est très élevé, même s'il a fortement diminué au cours des derniers trimestres.

Evolution du taux de chômage localisé en Ile-de-France entre le 4^e trimestre 2007 et le 4^e trimestre 2008



Source : INSEE

▲ Près de 410 000 personnes n'ont travaillé aucune heure en décembre

A la fin décembre 2008, 409 380 personnes inscrites à Pôle emploi recherchaient un emploi à durée indéterminée ou non, à temps plein ou partiel, étaient immédiatement disponibles pour l'occuper et n'avaient pas travaillé, même une heure, au cours du mois (catégorie A). A ceux-ci s'ajoutaient 173 480 inscrits à Pôle emploi, ayant exercé une activité réduite au cours du mois : intérim, contrats à durée déterminée (catégories B et C).

Au total, on comptait ainsi en Ile-de-France 582 860 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et immédiatement disponibles pour un emploi, soit 18,6% du total national (France métropolitaine).

Par rapport à la fin du trimestre précédent, le nombre d'inscrits à Pôle emploi a fortement progressé (en données corrigées des variations saisonnières). La hausse s'élève à + 3,9% en catégorie A (+ 7,1% en France métropolitaine) et à 2,4% en catégories

A, B, C (+ 4,3% en France métro.). La plus forte progression du nombre de demandeurs d'emploi n'ayant pas travaillé au cours du mois peut s'expliquer par la chute de l'intérim (cf. page 5) au cours des derniers mois, qui a fait basculer les intérimaires d'une situation d'activité réduite à celle d'inactivité totale. Le retournement de tendance vient ainsi annuler les baisses du nombre d'inscrits observées jusque là depuis le début de l'année.

Si l'augmentation du nombre d'inscrits à Pôle emploi est inférieure à celle observée en France métropolitaine, des différences sensibles apparaissent entre les départements. Ainsi, le nombre d'inscrits en catégorie A a progressé de 5% et plus dans quatre départements franciliens, soit le double de la hausse constatée en Seine-Saint-Denis et en Val-de-Marne. En un an, les contrastes sont encore plus nets : le nombre d'inscrits en catégorie A a crû de 9,0% en Essonne, alors qu'il est resté stable en Val-de-Marne (+ 0,0%).

Demandeurs d'emploi à la fin du mois de décembre 2008	Paris	Seine-et-Marne	Yvelines	Essonne	Hauts-de-Seine	Seine-Saint-Denis	Val-de-Marne	Val-d'Oise	Ile-de-France	France
Taux de chômage en % (en moyenne sur le trimestre)	7,6	5,8	5,3	5,3	6,2	9,5	6,6	7,4	6,8	7,8
Evolution trimestrielle (en points)	0,4	0,4	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	0,4	0,4	0,6
DEFM catégorie A (données CVS)	93 860	38 000	38 520	32 930	50 370	68 680	43 290	43 730	409 380	2 204 500
Evolution sur 1 trimestre (% CVS)	3,1	5,0	5,9	5,2	5,0	2,6	2,4	4,2	3,9	7,1
Evolution sur 1 an (% CVS)	2,4	8,0	5,5	9,0	5,3	0,5	0,0	4,4	3,7	9,6
DEFM catégories A, B, C (données CVS)	143 070	53 990	54 110	45 950	71 160	93 440	60 800	60 340	582 860	3 235 800
Evolution sur 1 trimestre (% CVS)	1,5	3,0	3,4	3,7	3,1	1,5	2,4	2,9	2,4	4,3
Evolution sur 1 an (% CVS)	-0,4	4,6	1,5	6,0	2,1	-1,0	-1,0	1,8	1,1	4,9
Part des femmes (% CVS)	48,8	50,3	48,7	49,3	49,3	47,8	48,8	49,0	48,9	52,0
Part des jeunes (% CVS)	5,5	16,5	12,9	14,1	8,5	11,8	11,0	14,0	10,7	16,4
Part des inscrits depuis plus d'un an (% CVS)	42,8	28,1	30,8	26,1	32,7	33,2	31,8	31,7	33,9	30,8

Sources : INSEE, DARES / Pôle emploi - calcul des CVS : DRTEFP/SEPES

EVOLUTION DE LA DEMANDE D'EMPLOI AU COURS DU QUATRIEME TRIMESTRE 2008

▲ Une très forte hausse de la demande d'emploi des jeunes

Le dernier trimestre 2008 a été marqué par une forte poussée de la demande d'emploi des jeunes âgés de moins de 25 ans. Ainsi, on comptait 66 900 jeunes immédiatement disponibles pour occuper un emploi (catégories A, B, C), soit + 5,3 % en un trimestre. Si l'on ne regarde que ceux n'ayant pas travaillé, même une heure, au cours du mois (catégorie A), la hausse a atteint + 6,6 %. Les autres classes d'âge ont également été touchées par la dégradation du marché du travail, mais à un degré moindre (25/49 ans : + 2,2 % CVS en catégorie A, B, C, seniors âgés de 50 ans et plus : + 1,6 %).

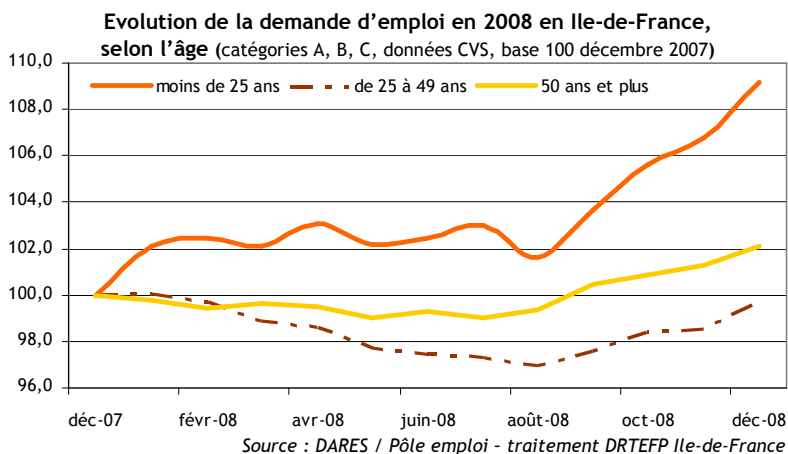
Au total, en un an, le nombre de jeunes inscrits à Pôle emploi en catégories A, B, C a progressé de + 9,2 % CVS. La hausse est surtout sensible chez les jeunes hommes (+ 13,7 % CVS), le nombre de jeunes femmes ayant moins augmenté (+ 4,8 %).

▲ Une hausse accentuée du nombre d'ouvriers inscrits à Pôle emploi

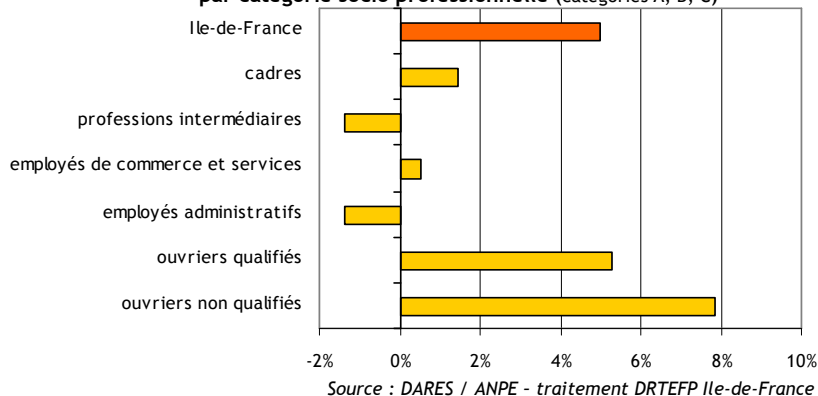
Le nombre d'ouvriers inscrits à Pôle emploi a augmenté en 2008 : ils étaient 122 740 inscrits en catégories A, B, C à fin décembre 2008 en données CVS, soit une hausse de + 5,9 % en un an. Si l'on ne considère que ceux n'ayant pas du tout travaillé au cours du mois, la hausse est encore plus accentuée : + 9,8 %.

La progression du nombre d'ouvriers inscrits à Pôle emploi n'a cessé de se renforcer depuis le début de l'année : alors qu'on observait une stabilité au premier trimestre en catégories A, B, C, on a observé une hausse de + 1,4 % au troisième trimestre, puis de + 4,4 % au dernier trimestre.

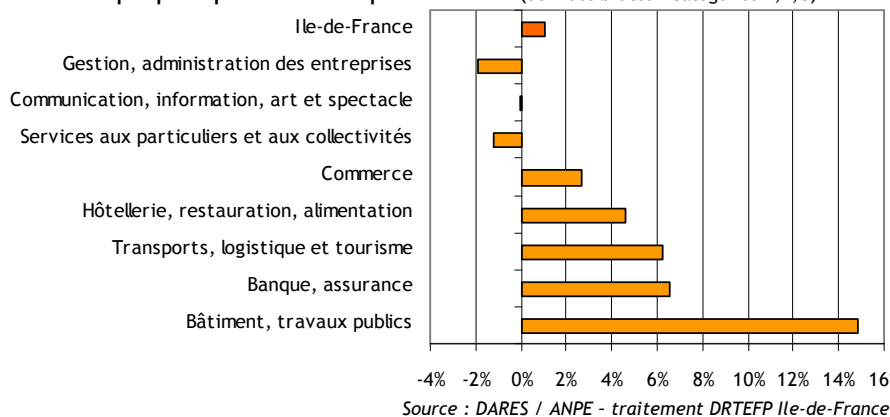
Le nombre de cadres à la recherche d'un emploi a également augmenté en un an, ce qui ne s'était pas produit depuis quatre ans (+ 1,4 % en catégories A, B, C). Alors que ce nombre avait baissé sensiblement durant les six premiers mois de 2008, le retournement s'est produit à l'automne et la hausse s'est accentuée en fin d'année. Dans le BTP et la banque / assurance, la hausse est respectivement de + 19,0 % et + 13,2 % en un an.



Evolution de la demande d'emploi en Ile-de-France en 2008, par catégorie socio professionnelle (catégories A, B, C)



Evolution de la demande d'emploi en Ile-de-France en 2008, par principaux domaines professionnels (données brutes - catégories A,B,C)



▲ Hausse du nombre d'inscrits dans les métiers du bâtiment

Le net ralentissement de l'activité dans la construction, fin 2008, s'est traduit par une hausse très forte du nombre d'inscrits à Pôle emploi dans les métiers de ce secteur : + 14,9 % en catégories A, B, C (+ 20,6 % en catégorie A). La hausse a notamment dépassé + 20 % pour les ouvriers du gros œuvre.

La crise financière de l'automne s'est soldée par une croissance des inscrits à Pôle emploi dans les métiers de la banque / assurance :

+ 6,6 % en un an en catégories A, B, C (mais cela ne représente que 1,1 % de la demande d'emploi francilienne). Le transport, logistique et tourisme, ainsi que l'hôtellerie restauration enregistrent aussi des hausses sensibles du nombre d'inscrits en 2008. Le nombre de demandeurs d'emploi dans les métiers du commerce a moins progressé (+ 1,2 %).

Dans quelques grands domaines d'activité, le nombre de demandeurs d'emploi a continué à régresser en 2008 : services aux particuliers et aux collectivités ; administration des entreprises.

▲ Léger recul de l'emploi trimestriel

Au cours du quatrième trimestre 2008, le nombre d'emplois salariés dans le secteur concurrentiel non agricole francilien (champ Pôle emploi) a diminué de - 0,1 % en données corrigées des variations saisonnières.

Cette diminution confirme le ralentissement observé au cours du trimestre précédent et marque une nette inflexion de la situation de l'emploi dans la région. Comparativement à la moyenne nationale, le rythme de destruction des emplois a toutefois été sensiblement moins rapide dans la région que pour l'ensemble national (- 0,1 %, contre - 0,5 % selon Pôle emploi).

Grâce à un premier semestre dynamique, la région a, néanmoins, continué à gagner quelques emplois au cours de l'année 2008 (+11 000 emplois, soit + 0,3 %).

Cette évolution annuelle positive est confirmée par l'URSSAF. Selon cette source, correspondant à un champ d'emplois salariés dans le secteur concurrentiel un peu plus large que celui de Pôle emploi, les effectifs salariés ont augmenté très légèrement en 2008 (+ 0,1 %).

▲ La construction commence à perdre des emplois...

Pour la première fois depuis fin 2004, le secteur de la construction enregistre une baisse de ses effectifs, avec - 0,5 % en évolution trimestrielle.

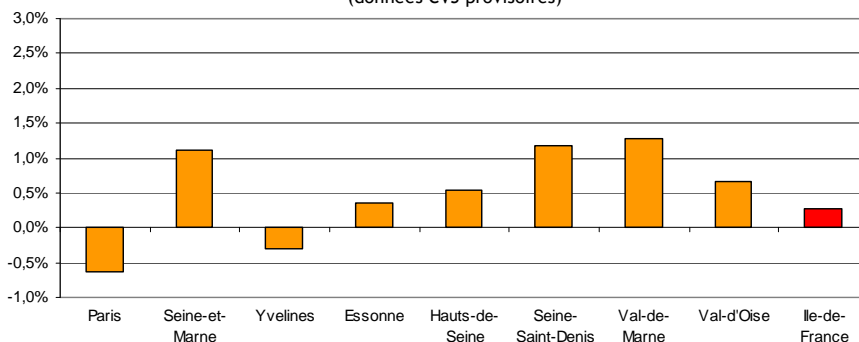
Cependant, en glissement annuel, le secteur enregistre encore un solde positif de + 1,4 %, soit plus de 3 000 emplois créés.

Dans l'industrie, le rythme trimestriel de destruction des emplois est resté élevé, avec plus de 4 000 emplois perdus, soit - 0,9 %, et - 3,2 % sur un an.

D'après l'URSSAF les évolutions annuelles ont été négatives dans la très grande majorité des secteurs industriels, comme elles l'avaient d'ailleurs été au cours des années précédentes.

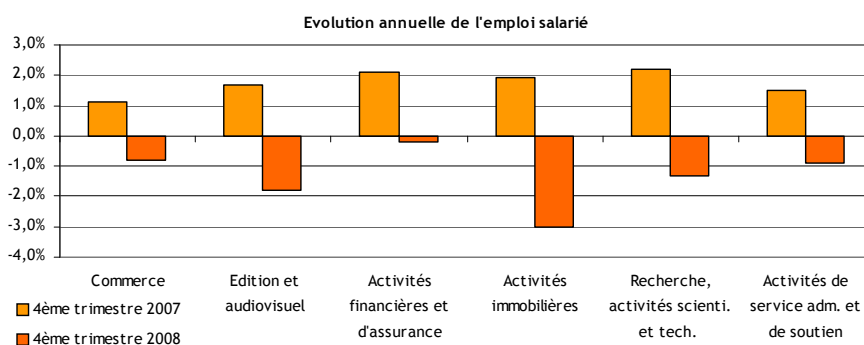
Seules, les activités de production d'électricité et de gaz, de même que les activités de production et de distribution d'eau et de gestion des déchets ont enregistré des évolutions de moyen terme plutôt positives.

Evolution annuelle l'emploi salarié par département en 2008
(données CVS provisoires)



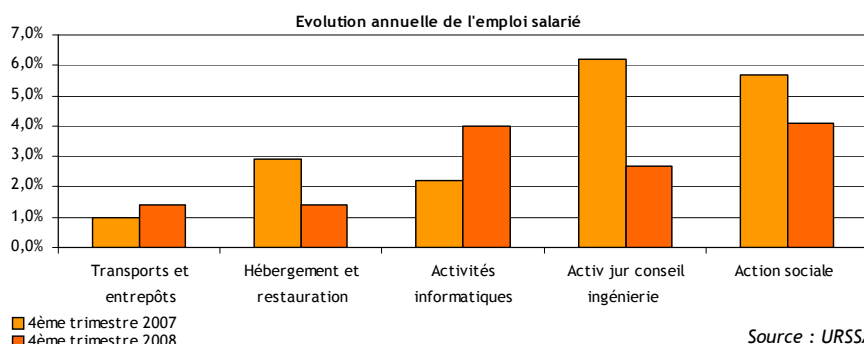
Source : Pôle emploi - Pôle emploi services

Des signes de retournement conjoncturel dans certains secteurs ...



Source : URSSAF

... même si d'autres secteurs ont bien résisté en 2008



Source : URSSAF

▲ ... alors que le tertiaire n'est plus un moteur de création de nouveaux emplois

Poursuivant une décélération observée depuis trois trimestres déjà, le secteur tertiaire n'a pratiquement pas créé d'emplois au dernier trimestre 2008. En glissement annuel, les activités tertiaires ont, néanmoins, permis la création de plus de 22 000 emplois dans la région (+ 0,7 %).

La chute de l'activité intérimaire à la fin de l'année 2008 (cf. page 5) explique en partie cette stagnation. Mais les évolutions annuelles publiées par l'URSSAF mettent également en évidence un contraste assez marqué entre certaines activités qui ont continué à gagner de nombreux emplois (activités informatiques, activités juridiques, de

conseil et d'ingénierie, action sociale) et de nombreuses autres activités tertiaires où l'emploi stagne, ou régresse, en 2008 : commerce, activités de service administratif et de soutien, activités immobilières, édition et audiovisuel, recherche et développement, autres activités scientifiques et techniques.

▲ Arrêt de la forte croissance de l'emploi en petite couronne

En 2006 et 2007, la croissance de l'emploi salarié avait été très marquée en petite couronne. Cette dynamique s'est progressivement estompée en 2008 alors que l'emploi est reparti à la baisse à Paris. A l'exception de l'Essonne, le retournement de tendance a été moins net en grande couronne, où l'année 2007 avait été moins favorable.

▲ Un net recul de l'intérim ...

820 700 missions d'intérim ont été conclues au cours du quatrième trimestre 2008 dans les établissements de la région soit, en moyenne journalière, 101 300 emplois équivalents temps plein (EETP) assurés en intérim.

Depuis mars 2008, l'activité intérimaire est en fort repli. En neuf mois, le nombre d'EETP a en effet diminué de près de 19 000 en moyenne trimestrielle et en données corrigées des variations saisonnières (CVS), soit un recul de 16,1 %. Par rapport au quatrième trimestre 2007, le nombre de contrats conclus est en baisse de - 10,6 % et le nombre d'EETP de - 14,2 %. Dans le même temps, l'emploi salarié global est resté stable (+ 0,3 % selon Pôle emploi).

Le recul de l'activité intérimaire en Ile-de-France est toutefois moins marqué qu'à l'échelle nationale (baisse de -16,3 % du nombre de contrats conclus et de - 18,0 % du nombre d'intérimaires en EETP).

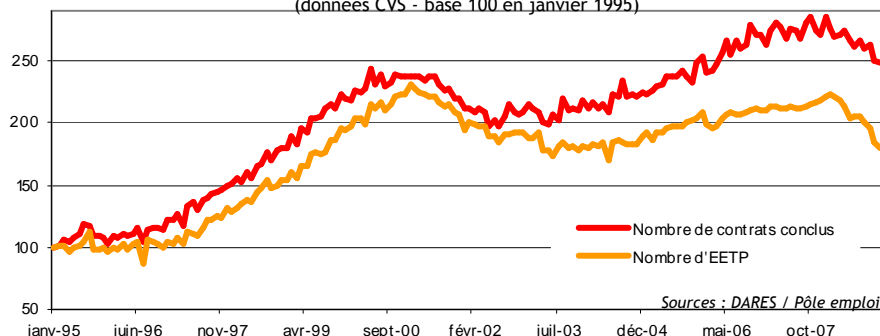
▲ ... qui se généralise à l'ensemble des secteurs

Hormis la santé / action sociale, tous les secteurs d'activité ayant un recours élevé à l'intérim enregistrent une baisse de son usage.

Le retournement de conjoncture affecte, bien sûr, davantage les secteurs industriels. En un an, le nombre d'intérimaires dans l'industrie automobile est ainsi quasiment divisé par deux : - 41,1% d'EETP, soit - 1 760 intérimaires. De même, le recul est sensible dans la métallurgie et, dans une moindre mesure, dans les industries agricoles et alimentaires (respectivement - 40,7 % et - 12,1 %).

La construction, qui reste le premier utilisateur de l'intérim en Ile-de-France, enregistre également une nette diminution : -19,3 % du nom-

Evolution du nombre de contrats conclus et d'EETP (données CVS - base 100 en janvier 1995)



Les secteurs les plus utilisateurs de l'intérim au 4ème trimestre 2008	Nombre de contrats conclus	Evolution du nombre de contrats par rapport au 4ème trimestre	Nombre d'EETP	Evolution du nombre d'EETP par rapport au 4ème trimestre 2007	Durée moyenne des missions (en jour)	Taux de recours en 2007
<i>Sources : DARES / Pôle emploi</i>						
Construction	66 005	-19,0%	16 460	-16,5%	16,8	7,1%
Transports	145 658	-14,6%	14 478	-12,2%	6,7	6,4%
Conseil et assistance	102 214	20,9%	11 594	-5,2%	7,7	1,8%
Services opérationnels	96 038	-19,7%	8 979	-7,0%	6,3	1,8%
Commerce de gros	57 220	-9,2%	8 446	-9,2%	10,0	2,9%
Commerce de détail	51 826	-13,0%	4 042	-12,4%	5,3	1,1%
Activités financières	8 169	-1,4%	3 489	-3,4%	28,8	1,3%
Hôtels et restaurants	77 426	-7,4%	3 106	-13,4%	2,7	1,2%
Industrie automobile	2 902	-61,7%	2 528	-41,1%	58,8	8,1%
Indus. agricoles et	24 529	-5,1%	2 182	-12,1%	6,0	4,8%
Santé, action sociale	49 872	12,2%	1 834	0,5%	2,5	0,7%
Métallurgie	6 780	-36,9%	1 490	-40,7%	14,8	7,0%
Ile-de-France	820 671	-10,6%	101 259	-14,2%	8,3	2,7%

bre de contrats et -16,3 % du nombre d'EETP, en un an. Dans le même temps, l'emploi salarié dans le BTP continue de progresser en 2008 (+1,5% en un an, selon Pôle emploi), malgré un ralentissement en fin d'année.

Le secteur des transports est également touché : le nombre d'intérimaires est en baisse de -12,2 % par rapport au 4ème trimestre 2007, soit 2 000 EETP en moins, dont 560 dans les transports réguliers de voyageurs.

Dans les services, le retournement de conjoncture est moins marqué : - 5,2 % dans le conseil et l'assistance, - 7,0 % dans les services opérationnels et - 3,4 % dans les activités financières. La baisse du recours à l'intérim s'est toutefois accentuée en fin d'année 2008.

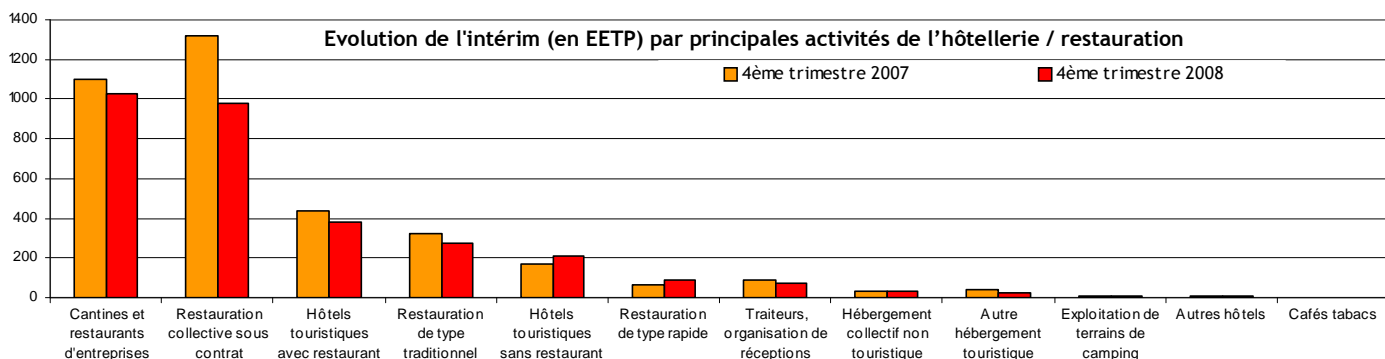
▲ Des missions qui restent courtes dans l'hôtellerie/restauration

Le taux de recours à l'intérim dans l'hôtellerie / restauration est

faible : en 2007, sur 100 salariés qui avaient travaillé dans ce secteur à un moment donné, seuls 1,2 étaient intérimaires, contre 2,7 tous secteurs confondus.

Avec plus de 77 400 missions conclues au quatrième trimestre 2008, l'hôtellerie / restauration fait néanmoins partie des secteurs ayant signé le plus de contrats. Mais la durée moyenne des missions y est très courte : 2,7 jours, contre 8,3 tous secteurs confondus, d'où un nombre d'EETP assez faible (3 100 au quatrième trimestre 2008).

Les activités les plus concernées par la baisse du recours à l'intérim sont la restauration collective sous contrat (- 330 EETP en un an) et les cantines / restaurants d'entreprises (- 80 EETP en un an). Seuls, les hôtels sans restaurant et la restauration rapide voient leur nombre d'intérimaires légèrement augmenter, mais le taux de recours est ici très faible (moins de 1 salarié sur 100 était intérimaire en 2007).



Sources : DARES / Pôle emploi

▲ Une forte diminution du taux de tension

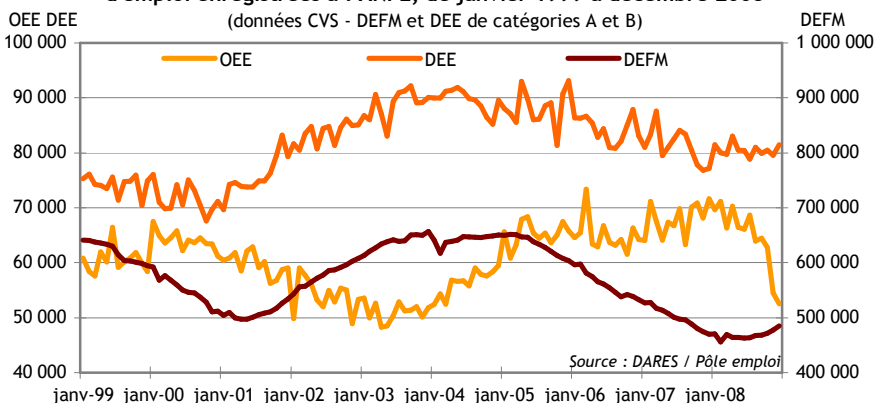
Le quatrième trimestre 2008 est marqué par une très forte baisse du taux régional de tension. Il s'établit en effet à 0,68 point, contre 0,86 point à la même période l'an passé. Cela signifie que pour une demande d'emploi enregistrée à Pôle emploi au quatrième trimestre 2008, 0,68 offre d'emploi a simultanément été collectée auprès des employeurs (contre 0,86 l'an passé).

La chute de cet indicateur « offres sur demandes », au quatrième trimestre 2008, s'explique par l'effet conjugué d'une baisse importante du volume d'offres d'emploi confiées à Pôle emploi (168 200 offres, soit -18,8 % en un an) et d'une hausse significative du volume de demandes d'emploi enregistrées par Pôle emploi (247 600, soit + 3,1 % en un an).

▲ Une baisse importante des offres d'emploi

Si la baisse des offres d'emploi collectées au dernier trimestre 2008 affecte, dans des proportions variables, presque tous les métiers, elle est particulièrement importante dans le BTP. Chez les ouvriers qualifiés, les offres d'emploi diminuent ainsi de -36,2 % dans le gros œuvre et de -25,7 % dans le second œuvre. Conjuguée à des inscriptions à Pôle emploi en progression, la chute des offres d'emploi impacte mécaniquement les taux de tension de ces métiers, en baisse sensible, ainsi que l'évolution de la demande d'emploi en stock, en nette hausse (+23,5 % chez les OQ du gros œuvre et

Evolution comparée du stock de DEFM et des flux d'offres et de demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE, de janvier 1999 à décembre 2008



+25,7 % chez les OQ du second œuvre, en un an).

D'autres métiers soumis structurellement à des tensions sur le marché du travail sont également affectés par le net recul du volume d'offres d'emploi recueillies par Pôle emploi. C'est le cas notamment de la plupart des métiers de l'industrie, de la maintenance, de la manutention, du transport et de l'hôtellerie/café/restauration. Pour ces métiers, le recul de l'offre, rapporté à une demande d'emploi correspondante en hausse, conduit à une réduction significative de leurs taux de tension au quatrième trimestre 2008.

En revanche, quelques rares métiers demeurent à l'écart du mouvement de desserrement des tensions enregistré en fin d'année. C'est particulièrement le cas des professionnels de la santé (infirmiers, sages-femmes et aides-soignants).

▲ Des sorties de Pôle emploi moins rapides...

Pour les demandeurs d'emploi, les sorties de Pôle emploi, bien qu'encore assez rapides en moyenne, s'avèrent plus lentes qu'au cours des trimestres précédents. Dans un contexte de hausse des inscriptions à Pôle emploi, cela se traduit par une progression sensible de la demande d'emploi en stock : + 3,1 % en un an (catégories A, B).

▲ ...face à des perspectives de recrutement en net recul

Selon l'enquête de Pôle emploi sur les Besoins en main-d'œuvre (BMO), l'Ile-de-France, avec 328 400 recrutements envisagés en 2009, affiche un net recul des intentions d'embauche exprimées par les entreprises (- 17,8 % par rapport à 2008). Parmi celles-ci, « seules » 45,1 % sont pressenties difficiles par les employeurs, contre 50,6 % l'an passé.

Les métiers en tension en Ile-de-France, au quatrième trimestre 2008	Offres enregistrées sur demandes enregistrées entre octobre 2007 (1)	Offres enregistrées sur demandes enregistrées entre octobre et décembre 2008 (1)	Part des CDI et CDD > à 6 mois dans les offres d'emploi enregistrées entre octobre et décembre 2008 (2)	Taux d'écoulement sur un an de la demande d'emploi, en décembre 2008 (3)	DEFM de catégories A et B à fin décembre 2008	Evolution du stock de DEFM de catégories A et B entre décembre 2007 et décembre 2008	Evolution des offres d'emploi enregistrées en un an	Taux de satisfaction des offres d'emploi au 4 ^{ème} trimestre 2008 (4)	Enquête Unédic BMO 2009-Part des recrutements envisagés jugés difficiles
Ouvriers qualifiés du gros œuvre du bâtiment	0,80	0,41	47,4%	67,7%	3 103	23,5%	-36,3%	87,3%	70,0%
Ouvriers qualifiés du second œuvre du bâtiment	0,70	0,46	55,5%	68,7%	11 632	15,2%	-25,7%	88,0%	70,0%
Techniciens du bâtiment et des travaux publics	2,43	1,78	63,3%	66,7%	1 902	17,7%	-17,8%	92,5%	56,3%
Ouvriers qualifiés de l'électricité et de l'électronique	1,67	1,31	50,9%	65,8%	1 015	-0,3%	-11,7%	90,6%	62,3%
TAM de la maintenance et de l'organisation	1,11	0,91	69,8%	68,4%	6 799	2,6%	-15,4%	87,4%	65,1%
Caissiers, employés de libre service	1,47	1,22	32,6%	71,6%	10 725	3,9%	-15,9%	94,8%	34,2%
Vendeurs	1,05	0,80	56,0%	70,6%	22 047	4,4%	-21,3%	91,9%	36,6%
Bouchers, charcutiers, boulangers	1,08	0,99	86,9%	72,0%	1 790	5,5%	-13,5%	90,7%	74,2%
Cuisiniers	1,41	1,13	42,6%	70,6%	6 451	2,2%	-16,2%	94,9%	56,1%
Informaticiens	1,40	0,96	86,7%	65,3%	7 956	2,4%	-25,6%	88,8%	52,8%
Aides-soignants	0,43	0,50	81,8%	75,7%	2 161	-11,2%	10,2%	92,4%	65,1%
Infirmiers, sages-femmes	1,23	1,67	79,7%	77,7%	864	-13,4%	25,8%	92,6%	75,1%
Ensemble des familles professionnelles	0,86	0,68	52,2%	66,4%	484 287	3,1%	-18,8%	92,4%	45,1%

(1) On rapporte le flux d'offres d'emploi enregistrées à l'ANPE durant trois mois au flux des demandeurs d'emploi qui se sont inscrits à l'ANPE durant la même période. Pour apprécier l'évolution de cet indicateur, on rappelle sa valeur sur la période correspondante de l'année antérieure. Du fait de la forte saisonnalité de ce ratio, les évolutions ne sont en effet significatives que si elles sont estimées sur les mêmes périodes de l'année. Exemple de lecture : il y a 0,68 offre d'emploi enregistrée pour 1 demande au quatrième trimestre 2008, contre 0,86 au quatrième trimestre 2007.

(2) Cet indicateur permet d'apprécier la qualité des offres déposées à l'ANPE, selon la famille professionnelle.

(3) Une valeur élevée de cet indicateur indique qu'une forte proportion des demandes présentes douze mois auparavant, ou entrées dans l'année, est sortie des fichiers de l'ANPE. Exemple de lecture : 66,4 % des demandeurs d'emploi inscrits douze mois auparavant, ou entrés au cours de l'année, ne sont plus inscrits à l'ANPE.

(4) Il s'agit du rapport entre les offres d'emploi enregistrées à l'ANPE satisfaites (par opposition aux offres annulées faute d'avoir trouvé le candidat recherché parmi les demandeurs d'emploi, d'autres salariés ou en interne), et les offres d'emploi sorties du fichier de l'ANPE.

▲ Un secteur aux difficultés de recrutement souvent énoncées

Le secteur de l'hôtellerie /café/ restauration (HCR) occupe environ 220 000 salariés en Ile-de-France et représente ainsi 4,0 % de l'emploi francilien. Fortement concentré à Paris et dans sa périphérie ouest immédiate, c'est l'un des secteurs dont les difficultés à pourvoir les postes vacants sont durablement soulignées par les professionnels ; la non concordance entre la localisation des emplois et le domicile des actifs constituant un problème majeur.

D'après l'enquête BMO, la part des recrutements envisagés en 2009 et jugés difficiles à concrétiser par les employeurs est toutefois moindre pour les métiers de l'HCR (42,7 %) qu'en moyenne régionale (45,1 %).

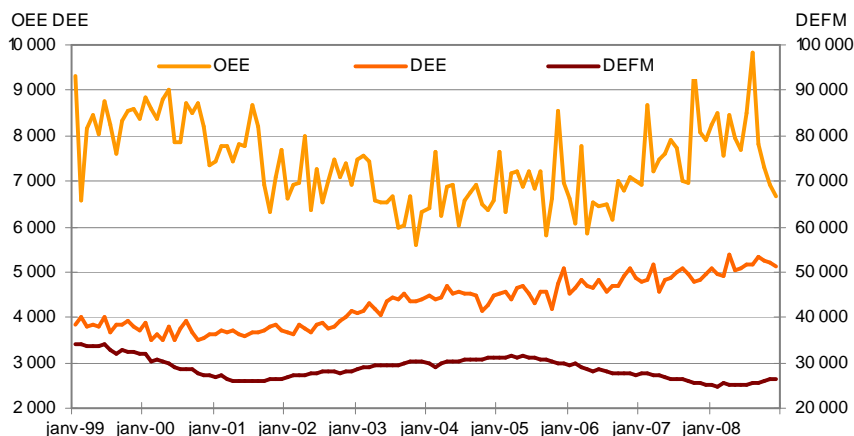
A fin décembre 2008, 26 350 demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégories A et B sont à la recherche d'un poste dans ce domaine professionnel, soit 5,4 % de la demande d'emploi régionale. Parmi eux, 48,3 % sont à la recherche d'un poste de serveur de café/restaurant et 24,5 % d'un poste de cuisinier.

▲ Un taux de tension qui surestime les déséquilibres entre offre et demande d'emploi

Le rapport « offres sur demandes », principal indicateur de tension, indique un déséquilibre important pour les métiers du secteur HCR. Sur l'ensemble de l'année 2008, le taux de tension s'établit en effet à 1,54 points, contre 0,81 point tous métiers confondus.

Cet indicateur est néanmoins artificiellement majoré par un important volume d'offres d'emploi de courte durée. En 2008, 46,5 % des offres d'emploi du secteur portent ainsi sur des postes d'une durée inférieure à un mois, contre seulement 22,0 % en moyenne. En ne considérant que les seules offres d'emploi supérieur à un mois, l'écart entre le taux de tension en HCR et en moyenne régionale se réduit alors nettement : respectivement 0,72 et 0,63 point (par métiers, seuls les cuisiniers affichent un taux de tension nettement supérieur à la moyenne du secteur).

Evolution comparée du stock de DEFM et des flux d'offres et de demandes d'emploi enregistrées à l'ANPE pour les métiers de l'hôtellerie/café/restauration, de janvier 1999 à décembre 2008 (données CVS - DEFM et DEE de catégories A et B)



Source : DARES / Pôle emploi

Principales caractéristiques de la demande et de l'offre d'emploi des métiers de l'hôtellerie/café/restauration	DEFM de catégories A et B à fin décembre 2008	Evolution de la DEFM en un an	Taux d'écoulement de la demande d'emploi en un an	Taux de satisfaction des offres d'emploi	Part des OEE inférieure à un mois	Nombre d'OEE supérieur à 1 mois en un an / Nombre de DEE en un an
cuisiniers	6 451	2,2%	70,6%	94,9%	47,7%	0,81
employés et agents de maîtrise de l'hôtellerie	3 790	10,7%	69,6%	94,7%	39,3%	0,70
serveurs de café/restaurant	12 736	9,0%	70,8%	97,0%	59,2%	0,72
maîtres d'hôtel	1 006	8,8%	60,3%	96,3%	75,4%	0,36
patrons/ cadres de l'HCR	2 372	-10,7%	63,3%	91,8%	11,5%	0,47
Métiers de l'HCR	26 355	6,6%	69,7%	96,1%	46,5%	0,72
Tous métiers confondus	484 287	3,1%	66,4%	92,3%	22,0%	0,63

Source : DARES / Pôle emploi

▲ Des offres d'emploi de courte durée et à temps partiel

Au-delà de la concentration des emplois proposés au sein d'un périmètre géographique réduit, la nature des postes offerts par le secteur HCR exacerbe les difficultés à recruter, tout autant qu'à conserver les salariés en poste.

Seulement 3,6 % des offres d'emploi confiées à Pôle emploi en 2008 pour les métiers de l'HCR portent sur une mission d'intérim, contre 8,2 % tous métiers confondus. Mais, seules, 49,4 % de ces offres proposent un poste à temps plein, contre 65,5 % en moyenne. De plus, une offre d'emploi sur trois propose un emploi durable, c'est-à-dire d'une durée au moins égale à six mois, contre une offre sur deux en moyenne.

La nature des emplois offerts par le secteur HCR, dont l'activité revêt en outre un caractère saisonnier, induit donc une forte mobilité du personnel. Celle-ci est amplifiée par un nombre conséquent de salariés qui quittent leur emploi sur démission, comme c'est le cas d'un tiers des cuisiniers qui s'inscrivent à Pôle emploi.

▲ De moindres difficultés à pourvoir les postes vacants

Le taux de satisfaction des offres d'emploi confiées à Pôle emploi pour les métiers du secteur HCR est, en moyenne, particulièrement élevé : 96,1 % des offres du secteur sorties des fichiers de Pôle emploi en 2008 ont en effet été satisfaites, par un demandeur d'emploi ou non (contre 92,3 % des offres, tous métiers confondus). Les postes vacants en HCR finissent donc généralement par être pourvus, ce que confirme par ailleurs l'enquête BMO.

Le taux d'écoulement moyen des demandeurs d'emploi dans ces métiers est très élevé, puisque 69,7 % d'entre eux, présents en début d'année ou entrés au cours de l'année, sont sortis des fichiers de Pôle emploi à fin décembre 2008 (contre 66,4 % des demandeurs, en moyenne). Cette rapidité d'insertion sur le marché du travail, davantage que le signe d'un marché du travail tendu, est l'une des conséquences de la difficulté des employeurs du secteur à fidéliser leurs salariés. Ces derniers alternent alors les périodes de travail et de chômage.

Les demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi en catégorie A et ABC : de nouvelles catégories de référence

▲ Les demandeurs d'emploi immédiatement disponibles, nouvelle catégorie de référence

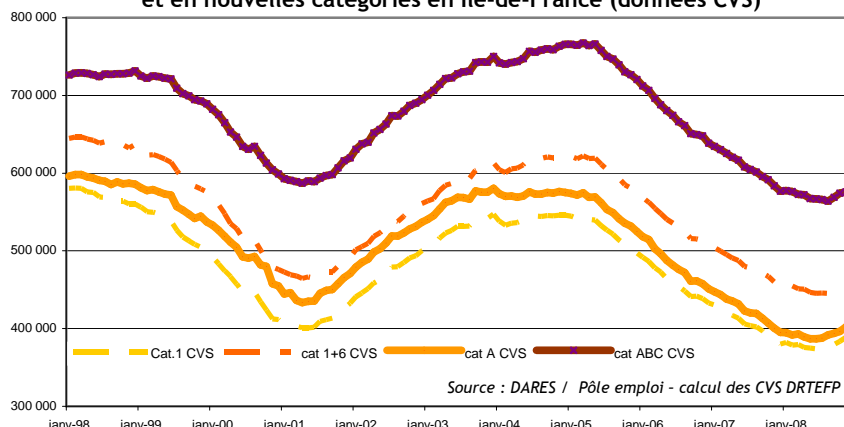
Depuis mars 2009, les données relatives aux demandeurs d'emploi sont présentées selon de nouveaux regroupements statistiques : les catégories A, B, C, D et E.

La plupart des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle Emploi sont tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Parmi eux, certains sont sans emploi (catégorie A), d'autres exercent une activité réduite courte, d'au plus 78 heures au cours du mois (catégorie B), ou une activité réduite longue, de plus de 78 heures au cours du mois (catégorie C).

Par ailleurs, certaines personnes inscrites à Pôle Emploi ne sont pas tenues de faire des actes positifs de recherche d'emploi. Elles sont soit sans emploi, mais non immédiatement disponibles (catégorie D), soit déjà pourvues d'un emploi (catégorie E).

Les précédentes publications étaient centrées sur les demandeurs d'emploi inscrits en catégorie 1 (personnes inscrites à Pôle emploi déclarant être à la recherche d'un emploi à temps plein et à durée indéterminée, ayant éventuellement exercé une activité occasionnelle ou réduite, d'au plus 78 heures par mois). La référence à ces seuls demandeurs d'emploi offrait une analyse partielle, ne permettant pas d'apprécier la diversité des situations de l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi.

Evolutions comparées du nombre de demandeurs d'emploi en anciennes et en nouvelles catégories en Ile-de-France (données CVS)



▲ Des phases de hausse et de baisse concomitantes

Deux populations de demandeurs d'emploi sont dorénavant mises en avant : la catégorie A, c'est à dire les demandeurs immédiatement disponibles et n'ayant exercé aucune activité durant le mois, et les catégories A, B, C, c'est-à-dire les demandeurs immédiatement disponibles, qu'ils aient ou non exercé une activité réduite au cours du mois.

Les demandeurs inscrits à Pôle emploi, mais non immédiatement disponibles (parce qu'en emploi ou en formation), sont donc exclus de ces deux catégories de référence.

Le volume d'inscrits en catégorie A est assez proche de celui des inscrits dans l'ancienne catégorie 1, en volume (respectivement 409 380 et 394 150 à fin décembre 2008), comme en évolution (respectivement + 3,7% et + 3,8 % en un an). Néanmoins, ces demandeurs n'ont

pas les mêmes caractéristiques. Alors que les anciennes catégories s'attachaient prioritairement au type de poste recherché (CDI ou autre), les nouvelles catégories dites administratives, se focalisent en effet sur la disponibilité des demandeurs d'emploi, qu'ils soient à la recherche d'un CDI, d'un CDD ou d'un temps partiel.

L'intégration de l'activité réduite dans les catégories A, B, C change sensiblement les évolutions et profils des demandeurs. Au nombre de 582 560 à fin décembre 2008, on enregistre une plus faible progression annuelle (+1,1 %). Les différences avec l'ancienne catégorie 1 sont particulièrement sensibles pour la demande d'emploi à Paris, surtout celle de longue durée. L'intégration de l'activité réduite fait en effet apparaître un nombre important d'inscrits sur les métiers des arts et du spectacle, ayant ou non le statut d'intermittent.

Catégories statistiques		Catégories administratives
catégorie A	demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et sans emploi	catégories 1, 2 et 3 hors activité réduite
catégorie B	demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite courte (c'est-à-dire de 1 à 78 heures au cours du mois)	catégories 1, 2 et 3 en activité réduite
catégorie C	demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi et ayant exercé une activité réduite longue (c'est-à-dire supérieure à 78 heures au cours du mois)	catégories 6, 7 et 8
catégorie D	demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (en stage, en formation, en maladie) et sans emploi	catégorie 4
catégorie E	demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi, non tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi (exemple : bénéficiaires de contrats aidés)	catégorie 5
catégories A,B,C	demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi et tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi	catégories 1, 2 et 3
catégories A,B,C,D,E	demandeurs d'emploi inscrits à Pôle emploi	catégories 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8

Direction régionale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle d'Ile-de-France

66, rue de Mouzaïa - 75935 Paris Cedex 19 - Tél. 01 44 84 26 99

Directeur de la publication : Yves Calvez

Réalisation : Pôle études, prospective, évaluation et statistiques / dr-idf.statistiques@travail.gouv.fr

Diffusion : Service communication et documentation

Tirage : 700 exemplaires - N° ISSN : 1767-9877